



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 28 MARS 2017

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS CONVOCATIONS

Paul WILLEMSE (MONTPELLIER HERAULT RUGBY) : A la suite de la rencontre C.A. Brive Corrèze Limousin / Montpellier Hérault Rugby du 26 mars 2017 (J22 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Paul WILLEMSE.

Monsieur Paul WILLEMSE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 12 avril 2017.

STADE FRANÇAIS PARIS : A la suite de l'intrusion sur la pelouse d'un spectateur lors de la rencontre Stade Français Paris / Rugby Club Toulonnais du 26 mars 2017 (J22 TOP 14), **le Stade Français Paris est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 12 avril 2017.**

Ilikena BOLAKORO (SA XV CHARENTE) : A la suite de son exclusion définitive lors la rencontre SA XV Charente / Stade Montois Rugby du 24 mars 2017 (J25 PRO D2), Monsieur Ilikena BOLAKORO est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 12 avril 2017.

Monsieur Ilikena BOLAKORO est suspendu dans l'attente de cette audience.

Régis RAMEAU (STADE MONTOIS RUGBY) : A la suite de son exclusion définitive lors la rencontre SA XV Charente / Stade Montois Rugby du 24 mars 2017 (J25 PRO D2), Monsieur Régis RAMEAU est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 12 avril 2017.

Monsieur Régis RAMEAU est suspendu dans l'attente de cette audience.

SA XV CHARENTE / STADE MONTOIS RUGBY : A l'occasion de la rencontre SA XV Charente / Stade Montois Rugby du 24 mars 2017 (J25 PRO D2), une bagarre ayant impliqué des joueurs des deux équipes a été signalée par l'arbitre désigné sur la rencontre.

Le SA XV Charente et le Stade Montois Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 12 avril 2017.

.../...

LIGUE
NATIONALE



RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jonathan Sauaga FAAMATUAINU (COLOMIERS RUGBY): A la suite de son exclusion définitive lors la rencontre A.S. Béziers Hérault / Colomiers Rugby du 26 mars 2017 (J25 PRO D2), Monsieur Jonathan Sauaga FAAMATUAINU est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 12 avril 2017.

Monsieur Jonathan Sauaga FAAMATUAINU est suspendu dans l'attente de cette audience.

A.S. BEZIERS HERAULT / COLOMIERS RUGBY : A l'occasion de la rencontre A.S. Béziers Hérault / Colomiers Rugby du 26 mars 2017 (J25 PRO D2), une bagarre ayant impliqué des joueurs des deux équipes a été signalée par le représentant fédéral désigné sur la rencontre.

L'A.S. Béziers Hérault et le Colomiers Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 12 avril 2017.

LIGUE NATIONALE DE RUGBY

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr

